

Le président grec convoque des élections législatives anticipées



Athènes, 30 décembre (RHC-TAS) Le chef de l'État grec, Karolos Papoulias, a décidé d'émettre un décret pour l'ouverture officielle de la campagne électorale des élections législatives.

Ce dimanche et pour la troisième fois consécutive les parlementaires n'ont pas réussi à élire un président : la Constitution stipule que des élections générales doivent être convoquées d'ici dix jours afin de renouveler le Parlement.

Le mandat du président actuel devait prendre fin en février prochain, mais Karol Papoulias a donné son accord à la tenue d'élections anticipées.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/42282-le-president-grec-convoque-des-elections-legislatives-anticipees>



Radio Habana Cuba